

Diaxonhit
Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

AUDIT ET DIAGNOSTIC
14, rue Clapeyron
75008 Paris
S.A.R.L. au capital de € 182.938

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Diaxonhit

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Diaxonhit, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les principes, règles et méthodes comptables relatifs à la reconnaissance du chiffre d'affaires sont décrits dans la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe à la rubrique 2.3 « Produits d'exploitation ». Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et les informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Les fonds commerciaux et les titres de participation, dont les montants nets figurant au bilan au 31 décembre 2014 s'établissent respectivement à K€ 14.555 et K€ 5.335, sont évalués selon les modalités présentées respectivement aux notes 2.5 « Immobilisations incorporelles » et 2.7 « Immobilisations financières » de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et les informations fournies en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

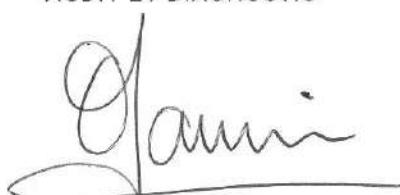
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 28 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

AUDIT ET DIAGNOSTIC



Olivier Maurin

ERNST & YOUNG Audit



Cédric Garcia

BILAN ACTIF

RUBRIQUES	Brut	Amortissement provisions	Net 31/12/14	Net 31/12/13
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	42 083	(42 083)	-	-
Frais de développement en cours	5 772 896	(4 793 997)	978 899	978 899
Concession, brevets et droits similaires	1 672 552	(992 079)	680 473	691 911
Fonds commercial	14 554 889		14 554 889	14 554 889
Immobilisations incorp. en cours	-		-	-
Autres immobilisations incorporelles			-	-
Avances et acomptes sur immo. incorp.			-	-
	22 042 420	(5 828 159)	16 214 261	16 225 699
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., mat. et outillage ind.	1 158 702	(990 755)	167 947	104 452
Autres immobilisations corporelles	2 620 333	(2 412 021)	208 312	266 251
Immobilisations corp. en cours			-	-
Avances et acomptes			-	-
	3 779 035	(3 402 776)	376 259	370 703
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participation par M.E.				
Autres participations	11 597 659	(6 262 294)	5 335 365	5 335 525
Créances rattachées à participations	6 527 127	(4 009 673)	2 517 454	2 253 531
Autres titres immobilisés	200 000	(70 494)	129 506	127 768
Prêts			-	-
Autres immobilisations financières	118 778		118 778	118 778
	18 443 564	(10 342 461)	8 101 103	7 835 602
ACTIF IMMOBILISE	44 265 019	(19 573 397)	24 691 623	24 432 004

STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières	48 628	(48 628)	-	53 016
Stocks d'en-cours de produit. de biens				-
Stocks d'en-cours de produit. de services				-
Stocks de produits intermédiaires et finis				-
Stocks de marchandises	95 717		95 717	
	144 345	(48 628)	95 717	53 016
CREANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	888		888	16 475
Créances clients et comptes rattachés	345 919	(9 147)	336 772	979 015
Autres créances	2 592 977		2 592 977	2 260 329
Capital souscrit et appelé, non versé				
	2 939 784	(9 147)	2 930 637	3 255 819
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	8 031 537		8 031 537	103 247
Disponibilités	2 355 866		2 355 866	2 209 485
Charges constatées d'avance	531 618	-	531 618	635 491
	10 919 021	-	10 919 021	2 948 223
ACTIF CIRCULANT	14 003 150	(57 775)	13 945 375	6 257 058

Charges à répartir sur plusieurs exercices	373 769		373 769	
Primes de remboursement des obligations			-	-
Ecart de conversion actif	1 263 420	-	1 263 420	1 771 124
TOTAL GENERAL	59 905 358	(19 631 172)	40 274 187	32 460 186

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	Net	31/12/14	Net	31/12/13
SITUATION NETTE				
Capital social ou individuel dont versé	1 088 304		1 088 304	934 073
Primes d'émission, de fusion, d'apport...		119 722 717		114 324 959
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence				
Réserve légale		796		796
Réserves statutaires et contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	(94 460 961)		(89 476 182)	
Résultat de l'exercice	(3 657 122)		(4 984 779)	
	22 693 734		20 798 867	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	-		-	
PROVISIONS REGLEMENTEES	59 208		42 292	
CAPITAUX PROPRES	22 752 942		20 841 159	
Fonds non remboursables et assimilés				
Avances conditionnées	1 028 940		998 940	
AUTRES FONDS PROPRES	1 028 940		998 940	
Provisions pour risques	1 497 345		1 922 001	
Provisions pour charges	524 311		340 822	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2 021 656		2 262 823	
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles	6 991 589			
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 226 931		1 553 375	
Emprunts et dettes financières divers	2 944 985		2 528 689	
	11 163 505		4 082 064	
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS	-		-	
DETTES DIVERSES				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 437 328		1 435 355	
Dettes fiscales et sociales	1 527 878		1 727 144	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-		-	
Autres dettes	9 517		-	
	2 974 723		3 162 499	
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	275 696		1 054 834	
DETTES	14 413 924		8 299 397	
Ecart de conversion passif	56 725		57 867	
TOTAL GENERAL	40 274 187		32 460 186	

COMPTE DE RESULTAT (Première partie)

RUBRIQUES	France	Export	Net	31/12/14	Net	31/12/13
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	77 725	2 655 969	2 733 694		4 157 137	
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	77 725	2 655 969	2 733 694		4 157 137	

Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		427 195	217 847
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		1 238 026	173 190
Autres produits		258 465	3 578
PRODUITS D'EXPLOITATION	4 657 380		4 551 752

CHARGES EXTERNES			
Achats de marchandises (et droits de douane)	95 717		
Variation de stock de marchandises	(95 717)		
Achats de matières premières et autres approvisionnement	-	2 160	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	4 388	58 363	
Autres achats et charges externes	5 828 855	5 097 787	
	5 833 243	5 158 310	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	172 794		203 216
CHARGES DE PERSONNEL			
Salaires et traitements	3 017 595	3 451 280	
Charges sociales	1 574 833	1 661 851	
	4 592 428	5 113 131	
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Dotations aux amortissements sur immobilisations	143 520	170 592	
Dotations aux provisions sur immobilisations			
Dotations aux provisions sur actif circulant	116 187	-	
Dotations aux provisions pour risques et charges	346 341	179 894	
	606 048	350 486	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	157 282		272 815
CHARGES D'EXPLOITATION	11 361 795		11 097 958
RESULTAT D'EXPLOITATION	(6 704 415)		(6 546 206)

COMPTE DE RESULTAT (Deuxième partie)

RUBRIQUES	Net	31/12/14	Net	31/12/13
RESULTAT D'EXPLOITATION	(6 704 415)		(6 546 206)	
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participation	1 306 653		19	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	207 740		204 328	
Reprises sur provisions et transferts de charges	793 665		151 505	
Défauts et pertes de change	162 565		16 759	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 236		403	
	2 473 859		373 014	
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions	925 746		400 924	
Intérêts et charges assimilés	267 859		323	
Défauts et pertes de change	47 696		184 363	
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	-		-	
	1 241 301		585 610	
RESULTAT FINANCIER	1 232 558		(212 596)	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(5 471 857)		(6 758 802)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	10 000		2 179	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	35 767		32	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
	45 767		2 211	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	18 505		-	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	24 982		8 768	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	16 917		-	
	60 404		8 768	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(14 637)		(6 557)	
Participation des salariés aux fruits de l'expansion				
Impôts sur les bénéfices	(1 829 372)		(1 780 581)	
TOTAL DES PRODUITS	7 177 006		4 926 977	
TOTAL DES CHARGES	10 834 128		9 911 755	
BENEFICE OU PERTE	(3 657 122)		(4 984 778)	

DIAxonhit - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

**NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31
DECEMBRE 2014**

	SOMMAIRE	PAGE
1.	NATURE DE L'ACTIVITE	2
2.	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	2
3.	ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2014	6
4.	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8
5.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9
6.	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10
7.	STOCKS	10
8.	CREANCES.....	11
9.	DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR.....	11
10.	VENTILATION DES CREANCES ET DES DETTES SELON LEUR ECHEANCE.....	12
11.	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	13
12.	CHARGES A ETALER.....	13
13.	DISPONIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	13
14.	CAPITAUX PROPRES	13
15.	AUTRES FONDS PROPRES	22
16.	PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE	22
17.	DETTES FINANCIERES	23
18.	DETTES DIVERSES.....	23
19.	DETAIL DES CHARGES A PAYER	24
20.	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE.....	24
21.	PRODUITS D'EXPLOITATION.....	24
22.	CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS.....	25
23.	IMPOTS SUR LES SOCIETES	25
24.	TRANSACTIONS AVEC LES FILIALES ET PARTIES LIEES	26
25.	EFFECTIFS.....	26
26.	OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	27
27.	DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION	27
28.	FILIALES ET PARTICIPATIONS	28
29.	ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDES	28
30.	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	28

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

1. NATURE DE L'ACTIVITE

Diaxonhit est une société de diagnostic in vitro de spécialités, intervenant en direct dans la recherche et le développement et, par le biais d'une filiale, dans la commercialisation de tests diagnostiques dans les domaines de la transplantation, des maladies infectieuses et de l'oncologie. Avec ses partenariats, Diaxonhit dispose d'un portefeuille de produits propriétaires en développement ou commercialisés parmi lesquels Tétanos Quick Stick® et BJI Inoplex® dans le domaine des maladies infectieuses. Chaque année, la Société investit un montant significatif en R&D pour poursuivre le développement de nouveaux tests diagnostiques, innovants et propriétaires.

Dans le domaine thérapeutique, Diaxonhit avait un partenariat avec Allergan qui lui a permis de recevoir au cours de l'exercice 2014 une rémunération fixe à laquelle s'est ajoutée la facturation de prestations spécifiques. Cette collaboration s'est achevée définitivement fin 2014, Allergan poursuivant seule ses efforts de développement sur les molécules déjà issues de ces travaux. Diaxonhit restera cependant éligible à recevoir des paiements d'étape au fur et à mesure de l'avancement avec succès de ces développements, et des redevances si ces molécules sont commercialisées.

Diaxonhit est basée à Paris.

La société a été immatriculée le 20 novembre 1997. Depuis le 17 novembre 2005, Diaxonhit est cotée sur le marché NYSE Alternext à Paris (code ISIN : FR0004054427) et fait partie des indices Alternext BPI Innovation, PEA-PME 150 et Next Biotech. Diaxonhit publie en ligne ses informations sur un site internet à l'adresse suivante : <http://www.diaxonhit.com>.

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1. *Règles générales d'établissement et de présentation des comptes*

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement 2014-03) en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, indépendance des exercices, permanence des méthodes). La Société dispose d'une trésorerie et d'un accès à des financements suffisants pour poursuivre son développement au cours des douze prochains mois. Elle présente dans son bilan au 31 décembre 2014 des disponibilités et valeurs mobilières de placement d'un montant total de 10,4 millions d'euros (cf. Note 13) investis en FCP monétaires à valeur liquidative quotidienne et faible volatilité, auprès de la Société Générale en France.

Ces principes comptables requièrent de la part de la Direction la détermination de certaines estimations et hypothèses pouvant avoir une incidence sur les chiffres présentés dans les états financiers. Les réalisations sont susceptibles de différer de ces estimations initiales.

Les comptes annuels sont établis en euros. La société clôture ses comptes au 31 décembre.

2.2. *Opérations en devises*

Les opérations libellées en devise étrangère sont comptabilisées en euros sur la base du cours constaté à la date des opérations. A la date de clôture de l'exercice, la valeur des dettes ou des créances en devise étrangère sont réévaluées au taux de change de clôture. Le poste "Ecart de conversion" est la contrepartie de cette réévaluation.

L'écart de conversion (actif ou passif) correspond à la variation d'une créance ou d'une dette consécutive à une variation du cours de la devise dans laquelle a été libellé cette créance ou cette dette. L'écart de conversion actif fait l'objet d'une provision pour perte de change.

DIAKONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

2.3. *Produits d'exploitation*

Les produits d'exploitation de la Société incluent des produits de recherche et développement, des produits liés aux ventes de services et des subventions reçues d'organismes publics.

Les produits de recherche et développement sont principalement issus de contrats de recherche signés entre la Société et des partenaires pharmaceutiques ou diagnostiques. L'objet et la durée des contrats sont variables. Ces contrats peuvent couvrir des étapes différentes de processus de recherche et développement d'un médicament ou d'un diagnostic. Certains contrats sont concentrés sur un stade particulier du processus de recherche et développement, comme la toxicologie, alors que d'autres couvrent tout le processus de recherche et développement des produits diagnostiques ou thérapeutiques. Selon ces contrats, la Société reçoit en général les différents types de paiements suivants :

- *un montant non remboursable à la signature du contrat* : ce montant est immédiatement enregistré en chiffre d'affaires dès lors que sa recouvrabilité est assurée et à condition qu'aucune obligation future ne subsiste à la charge de la Société, qu'il n'existe pas de condition de validation préalable par le cocontractant, et qu'il n'existe pas d'autre obligation future au titre d'un contrat connexe. Dans le cas contraire, ce montant est enregistré en chiffre d'affaires linéairement sur la durée du contrat ;
- *des paiements de recherche et développement* : ces montants sont en général reçus trimestriellement. Soit ils sont liés au nombre de personnes dédiées par la Société au programme de recherche, soit ils représentent un montant forfaitaire. Dans le premier cas, à partir du moment où le nombre de personnes dédiées correspond à celui stipulé dans le contrat, le montant est reconnu en chiffre d'affaires linéairement sur la période de développement correspondante. Dans le deuxième cas, il est en général appliqué un taux de marge estimé sur la totalité de la prestation, et le chiffre d'affaires est reconnu en fonction de l'avancement des travaux ;
- *des paiements non remboursables liés au franchissement des étapes clés des programmes de recherche et développement* : ces montants sont enregistrés en chiffre d'affaires linéairement sur la durée du contrat dès qu'ils sont définitivement acquis lorsqu'il existe une obligation de performance et que la juste valeur associée à chaque sous-phase du programme de recherche et développement ne peut pas être démontrée. Dans le cas contraire, ils sont enregistrés en chiffre d'affaires à la date de franchissement de l'étape clé.

La Société inclut dans les produits les subventions reçues d'organismes publics au fur et à mesure de leur octroi. Lorsque ces subventions sont assorties de conditions particulières, leur comptabilisation en produit d'exploitation reste subordonnée à la réalisation de ces conditions. Les recettes issues de ces subventions et s'inscrivant dans le cadre de programme de recherche à long terme sont enregistrées en produits selon la méthode du pourcentage d'avancement, à défaut de phases prédéfinies ou d'exigences techniques particulières. Une fois les conditions remplies ou les étapes du projet franchies, ces subventions sont définitivement acquises à la Société.

Les paiements reçus avant que les critères de reconnaissance du revenu ne soient remplis sont inscrits au bilan en produits constatés d'avance.

2.4. *Frais de recherche et développement et crédit d'impôt correspondant*

Les frais de recherche et développement sont essentiellement composés de dépenses de personnel, d'achats de consommables, de travaux et études sous-traités et d'amortissement d'immobilisation. Les projets de développement en cours acquis qui sont identifiables et évaluables de manière fiable, sont comptabilisés séparément en immobilisations incorporelles indépendamment de la méthode appliquée par la société, s'ils satisfont aux conditions de définition et de comptabilisation du règlement n° 2014-03. Les frais de recherche et les frais de développement ne remplissant pas ces critères sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Ces frais ouvrent droit en France, sous certaines conditions, à un crédit d'impôt enregistré à la clôture de l'exercice. À compter de l'exercice 2008, le crédit d'impôt recherche est uniquement fonction du volume des frais de recherche et développement. De plus, l'état offre la possibilité de demander le remboursement anticipé

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

de ces crédits. Le montant du crédit d'impôt recherche comptabilisé en produits d'impôts au titre de l'exercice 2014 s'élève à K€ 898 contre K€ 995 au titre de l'exercice 2013.

2.5. *Immobilisations incorporelles*

Elles sont composées :

- de logiciels, amortis selon le mode linéaire sur des durées variant de 1 à 3 ans,
- de licences, de brevets acquis et de marques, amortis selon le mode linéaire sur des durées respectives de 3 ans à 10 ans,
- des frais de développement en cours,
- un fonds commercial, relatif au produit propriétaire TQS (Tétanos Quick Stick). Ce fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement,
- un fonds commercial relatif au mali technique ne faisant pas l'objet d'amortissement économique.

Les brevets et les technologies acquises à travers des accords de licence sont inscrits à l'actif du bilan lorsque la Société démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie, soit au travers de projets de développement réalisés en interne, soit au travers de la gestion de son portefeuille de brevets. Les brevets acquis et les accords de licences sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, généralement soit de trois ou cinq ans. Les coûts externes engagés pour développer des brevets comprennent essentiellement des honoraires juridiques. Ces coûts sont inscrits à l'actif du bilan lorsque la Société démontre l'utilisation future qui pourra être faite de la technologie et sont amortis selon le mode linéaire sur la durée de vie des actifs, en général supérieure à cinq ans.

Les frais de développement activés initialement dans les comptes de la Société Ingen Biosciences, et repris à l'actif de la société Diaxonhit dans le cadre de la TUP réalisée en 2013, sont relatifs principalement au projet Inoplex. Cet actif fera l'objet d'un amortissement économique dès lors que cet actif générera des avantages économiques.

Le fonds commercial a pour origine l'acquisition en 2011 du fonds de commerce du produit propriétaire TQS à la société Nephrotek.

Consécutivement à l'opération de TUP réalisée en 2013, la Société a enregistré également un mali technique en fonds commercial. Conformément aux règles comptables françaises, la Société a affecté ce mali technique extra-comptablement aux « plus-values latentes sur les éléments d'actifs comptabilisés ou non dans les comptes de l'absorbée, déduction faite des passifs non comptabilisés ».

Lors des arrêtés des comptes annuels et semestriels, la Société reconsidère systématiquement la valeur nette comptable des immobilisations incorporelles. S'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur, la Société réalise un test de dépréciation et calcule la juste valeur de l'actif selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la juste valeur ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, la Société comptabilise une dépréciation exceptionnelle égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'immobilisation incorporelle et sa juste valeur.

2.6. *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient, constitué de la valeur d'acquisition et des frais accessoires. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilité des biens, selon les modalités suivantes :

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Agencements et installations générales	Linéaire	10 ans
Équipement de laboratoire	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

DIAxonhit - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Un amortissement exceptionnel des immobilisations corporelles est enregistré lorsqu'il apparaît que leurs valeurs nettes comptables sont, de façon irréversible, supérieures aux flux futurs de trésorerie actualisés dégagés par leur exploitation.

2.7. *Immobilisations financières*

Les immobilisations financières comprennent :

- les investissements (titres de participation et créances rattachées) effectués dans la filiale américaine, Exxonhit Inc, dans la société InGen S.A. et dans la société belge Gamma S.A.
- les dépôts et cautionnement
- un contrat de liquidité

Les titres de participation et créances rattachées sont comptabilisés au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité s'apprécie en tenant compte des perspectives d'activité et de rentabilité de la participation.

La valeur d'utilité de la participation dans Exxonhit Inc. a fait l'objet d'une révision au 31 décembre 2014. Une provision nette supplémentaire de K€ 660 a été enregistrée sur l'exercice 2014, en déduction de la créance rattachée, à hauteur du montant de situation nette négative de la filiale. Au 31 décembre 2014, les titres de participation de la filiale américaine et les créances rattachées sont provisionnés respectivement à hauteur de K€ 6 262 et K€ 4 010.

2.8. *Stocks*

Les stocks, constitués essentiellement par les biopuces, sont évalués à leurs prix d'achat. Une provision pour dépréciation, égale à la différence entre la valeur brute et la valeur de réalisation, est comptabilisée lorsque cette valeur brute est supérieure

2.9. *Créances clients*

Les créances sont comptabilisées à leur valeur historique. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur de réalisation est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une évaluation du risque de non recouvrement des créances clients.

2.10. *Charges à étaler*

Les coûts d'emprunt sont inscrits en charges à étaler et sont amortis sur 5 ans. Ces frais représentent des honoraires sur l'opération liée aux émissions d'OCABSA.

2.11. *Disponibilités et valeurs mobilières de placement*

Les disponibilités et équivalents de disponibilités sont constitués par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme, sans risque en capital, dont l'échéance est généralement inférieure ou égale à trois mois à leur date d'acquisition.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

2.12. Provisions pour risques et charges et engagements de retraite

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée conformément à la recommandation 2003-R01 du CNC (cf. note 16).

2.13. Risque de crédit et risque de concentration

La Société opère dans les domaines diagnostiques et thérapeutiques. Elle assure le développement des produits, depuis les phases de Recherche et Développement jusqu'à leur commercialisation.

La part du chiffre d'affaires réalisée avec Allergan dans le cadre des accords de Recherche et Développement s'est élevée à K€ 2 447 soit environ 90% des produits d'exploitation. Au cours de l'exercice 2013, la part du chiffre d'affaires R&D réalisée avec Allergan s'était élevée à K€ 3 856 soit environ 93% des produits d'exploitation.

2.14. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel comprend les événements intervenus pendant l'exercice comptable et de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Ces éléments comprennent les coûts de restructuration (loyers, indemnités...), ainsi que les amortissements exceptionnels d'immobilisations (corporelles et incorporelles).

2.15. Options et bons de souscription d'actions

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

2.16. Droit individuel à la formation (DIF)

Les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucune provision. Une mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes de salariés.

3. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2014

3.1. Réorganisation de l'activité consécutive à l'arrêt du programme avec Allergan

A la suite de la décision d'arrêter le programme de collaboration avec la société Allergan au cours de l'année 2014, Diaxonhit a décidé de procéder à une réorganisation de ses activités de recherche et développement. En particulier, l'activité de chimie médicinale prenant fin dès le début d'année, la société a fermé son laboratoire de chimie et réduit ses effectifs au cours du premier trimestre. Les coûts liés à la réduction d'effectif ont été comptabilisés en charges exceptionnelles pour un montant total de K€ 210 au cours du 1^{er} semestre 2014.

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

3.2. Diaxonhit reçoit de BPI France un financement pour développer le diagnostic d'un vaccin thérapeutique contre le Sida

Depuis le 28 avril 2014, Diaxonhit participe au projet PROTHEVIH qui se déroulera sur 56 mois sous la direction de la société InnaVirVax. Il a pour but de mettre au point un vaccin thérapeutique pour traiter les malades atteints du Sida, et de développer des tests diagnostiques permettant une prise en charge personnalisée des patients. L'aide totale accordée au consortium s'élève à plus de 9 millions d'euros, financés sous l'égide du programme « Innovation Stratégique Industrielle » et versés en plusieurs étapes au cours du projet.

Diaxonhit a ainsi obtenu une aide financière totale de K€ 1 728 de Bpifrance, dans le cadre de sa participation au projet PROTHEVIH. Cette aide financière est composée d'une subvention d'un montant de K€ 361 et d'une avance conditionnée d'un montant de K€ 1 367. Au démarrage du projet, Diaxonhit a encaissé K€ 100 au titre de la subvention et K€ 100 au titre de l'avance conditionnée (cf. Note 15). Le reliquat de l'aide sera versé en plusieurs fois au fur et à mesure de l'avancement du projet.

3.3. Emission d'OCABSA

Le 18 juin 2014, Diaxonhit a réalisé une émission d'obligations convertibles en actions (les « OCA ») assorties de bons de souscription d'actions (les « BSA »), (les OCA et les BSA ensemble, les « OCABSA »), pour un montant total brut de 10.044.000 €, correspondant à la totalité de l'émission proposée. 93 OCA d'une valeur nominale unitaire de 108.000 € ont ainsi été souscrites dans le cadre d'une émission ouverte au public avec suppression du droit préférentiel de souscription conformément à la 11^e résolution approuvée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2012 (cf Note 14.2.7).

Cette émission a pour objectif de permettre à la société de renforcer sa structure financière, de diversifier ses sources de financement et de lui donner les moyens de renforcer ses fonds propres.

3.4. Première commercialisation européenne du test AlloMap réalisée dans le laboratoire de référence de CareDx pour un patient allemand

Le 1er juillet 2014, CareDx, Inc. a testé avec succès le premier prélèvement sanguin d'un patient européen avec AlloMap commercialisé en direct par Diaxonhit. Ce prélèvement a été transporté directement depuis le Transplantationszentrum München, un des principaux centres hospitaliers de transplantation à Munich, vers le laboratoire clinique de CareDx à Brisbane en Californie.

3.5. Démarrage de l'étude clinique CITHY de validation des performances du test moléculaire Dx15

Le 18 novembre 2014 la société a lancé en France l'étude clinique de validation des performances de son test moléculaire Dx15 destiné au diagnostic du cancer de la thyroïde en permettant de définir le caractère malin ou bénin d'un nodule thyroïdien quand le résultat de l'analyse cytologique est indéterminé. Diaxonhit est le promoteur de cette étude intitulée CITHY (Cytologie Indéterminée de la THYroïde) qui a reçu un avis favorable des autorités réglementaires. Au 31 Octobre 2014, les premiers patients étaient déjà inclus en France.

Cette étude prévoit de recruter environ 1 000 patients dans une vingtaine de centres cliniques européens, tous experts dans le diagnostic et le suivi du cancer de la thyroïde, et devrait se terminer fin 2016.

3.6. Fin de l'étude clinique de validation du test BJI InoPlex® pour les infections sur prothèses ostéo-articulaires et annonce des performances du test lors de la 34ème réunion RICAI

Le 27 novembre 2014 la société a présenté les performances de BJI InoPlex®, le premier test sanguin d'aide au diagnostic des infections ostéo-articulaires sur prothèses. Ces performances ont été déterminées dans le cadre de l'étude clinique de validation de BJI InoPlex® conduite dans deux centres français de référence des infections ostéo-articulaires, et impliquant 455 patients. Cette étude était la dernière étape de développement du test avant

DIAxonhit - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

son marquage CE qui est intervenu fin 2014 conformément au calendrier prévu, puis son lancement au cours du premier trimestre 2015, en direct par l'intermédiaire d'InGen en France et par l'intermédiaire de distributeurs en Europe.

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit:

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31/12/2013	Augmentations	Diminutions	31/12/2014
Frais de constitution	42			42
Frais de développement en cours	5 773			5 773
Logiciels	611	12		624
Brevets	148			148
Licences	598			598
Marques	302			302
Fonds commercial	14 555			14 555
Concessions et droits similaires, brevets	16 215	12		16 227
Autres immos incorporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL VALEUR BRUTE	22 030	12		22 042
AMORTISSEMENTS	31/12/2013	Dotations	Reprises	31/12/2014
Frais de constitution	42			42
Frais de développement en cours	4 794			4 794
Logiciels	611	4		615
Brevets	148			148
Licences	207	20		227
Marques	2			2
Fonds commercial				
Concessions et droits similaires, brevets	968	24		992
Autres immos incorporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL AMORTISSEMENTS	5 805	24		5 828
TOTAL VALEUR NETTE	16 226	-12		16 214

La charge d'amortissement s'est élevée à K€ 24 sur l'exercice 2014. Elle s'élevait à K€ 4 pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations des immobilisations corporelles (valeur brute et amortissement) s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS	31/12/2013	Augmentations	Diminutions	31/12/2014
Installations techniques				
Matériel industriel	1 106	115	61	1 159
Outilage industriel				
Autres immos corporelles				
Agencements divers	2 037		2	2 035
Matériel de transport				
Matériel de bureau & info	571	13	30	554
Mobilier	121		89	32
	2 729	13	121	2 620
Immobilisations en cours				
Immobilisations Corporelles en-cours				
TOTAL VALEUR BRUTE	3 834	128	183	3 779

AMORTISSEMENTS	31/12/2013	Dotations	Reprises	31/12/2014
Installations techniques				
Matériel industriel	1 001	50	60	991
Outilage industriel				
Autres immos corporelles				
Agencements divers	1 813	51	1	1 863
Matériel de transport				
Matériel de bureau & info	529	18	30	517
Mobilier	120	1	89	31
	2 463	70	120	2 412
Immobilisations en cours				
Agencement en-cours				
TOTAL AMORTISSEMENTS	3 464	120	181	3 403
TOTAL VALEUR NETTE	371	8	2	376

Pour les exercices clos au 31 décembre 2014 et 2013, les dotations aux amortissements s'élèvent respectivement à K€ 120 et K€ 167.

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

6. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS	31/12/2013	Augmentations	Diminutions	Autres	31/12/2014
Titres de Participation (ExonHit Inc)	6 262				6 262
Titres de Participation (Ingen)	5 031				5 031
Titres de Participation (Gamma)	305				305
Créances rattachées à des participations	5 604	182	4	746	6 527
- <i>Dépôts et cautionnement</i>	<i>137</i>		<i>18</i>		<i>119</i>
- <i>Contrat de liquidité</i>	<i>83</i>		<i>6</i>		<i>77</i>
- <i>Actions propres</i>	<i>117</i>	<i>6</i>			<i>123</i>
Autres immos financières	337	6	23		319
TOTAL VALEUR BRUTE	17 538	187	28	746	18 444

PROVISIONS	31/12/2013	Dotations	Reprises	Autres	31/12/2014
Titres de Participation (ExonHit Inc)	6 262				6 262
Titres de Participation (InGen)					
Créances rattachées à des participations	3 350			660	4 010
Autres immos financières	90		20		70
TOTAL PROVISIONS	9 703		20	660	10 342

TOTAL VALEUR NETTE	7 836	187	8	85	8 101
---------------------------	--------------	------------	----------	-----------	--------------

Au 31 décembre 2014, la situation nette de la filiale américaine est négative, tout comme en 2013. Une dotation nette supplémentaire sur créances rattachées aux participations a été comptabilisée au 31 décembre 2014 pour K€ 660 afin d'élever la provision à hauteur du montant de situation nette négative de la filiale, soit K€ (4 010).

La colonne « Autres » fait apparaître la réévaluation de la créance rattachée à des participations avec Exonhit Inc.

7. STOCKS

Les stocks sont composés de différents modèles de biopuces pour K€ 49 et de machines pour K€ 96. Au 31 décembre 2014, le stock de biopuces a été déprécié à 100%.

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

8. CREANCES

Créances Nettes	31/12/2014	31/12/2013
Avances et acomptes versés	1	16
dont avances honoraires divers	-	-
Créances clients et comptes rattachés	337	979
dont Allergan	0	11
Autres créances	2 593	2 260
dont Crédit d'Impôt Recherche	1 039	1 157
dont Etat, TVA	686	579
dont Salariés	45	0
dont Produit divers à recevoir	69	0
dont Exonhit Inc	681	468
dont Ingen	0	7
dont avoirs à recevoir	1	8
dont débiteurs divers	71	41
Total	2 931	3 256

Les créances de TVA comptabilisées au 31 décembre 2014 comprennent la TVA sur article 259B (K€ 358) provenant principalement de refacturations avec la filiale américaine. Cette TVA fait l'objet d'une auto-liquidation et impacte donc aussi l'actif du bilan au poste « créances ».

9. DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

(en milliers d'euros)	Produits à recevoir	31/12/2014	31/12/2013
Clients, factures à établir (inclus dans créances clients et comptes rattachés)	138	499	
Produits à recevoir (inclus dans les autres créances)	1 109	1 157	
dont crédit d'impôt recherche de l'exercice	1 039	1 157	
dont produits divers à recevoir	69	0	
Intérêts courus à recevoir (inclus dans les disponibilités)	6	0	
Total	1 252	1 657	

DIAxonhit - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

10. VENTILATION DES CREANCES ET DES DETTES SELON LEUR ECHEANCE

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Titres de participations	11 598	-	11 598
Créances rattachées à des participations	6 527	-	6 527
Autres immobilisations financières	319	-	319
	18 444	-	18 444
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Avances, acomptes versés sur commandes	1	1	-
Créances clients et comptes rattachés	337	337	-
Autres créances			
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	686	686	-
Etat - Impôts sur les bénéfices (Crédit Impôt Recherche)	1 039	1 039	-
Groupe et associés	681	681	-
Clients douteux ou litigieux	9	9	-
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
Débiteurs divers	71	71	-
Personnel et comptes rattachés	45	45	-
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	532	532	-
TOTAL GENERAL	21 846	3 402	18 444

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Dettes financières et emprunts	11 164	3 270	7 893	-
Emprunts obligataires convertibles	6 992	-	6 992	
Emprunts auprès des établissements de crédits	1 227	325	902	
Emprunts et dettes financières divers	2 945	2 945	-	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 437	1 437	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 437	1 437	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Dettes fiscales et sociales	1 528	1 528	-	-
Personnel et comptes rattachés	607	607	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	497	497	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	412	412	-	-
Autres impôts, taxes et assimilés	12	12	-	-
Autres dettes	10	10	-	-
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	276	276	-	-
TOTAL GENERAL	14 414	6 521	7 893	-

La Loi de Finances Rectificative pour 2008 a instauré un remboursement accéléré des Crédits Impôts Recherche antérieurs à 2009. Cette mesure a été reconduite chaque année. Ce crédit est donc inscrit en autres créances à court terme.

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

11. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont composées de charges facturées par des tiers à Diaxonhit au 31 décembre 2014 mais qui sont relatives à l'exercice 2015. Au 31 décembre 2014, elles sont liées essentiellement, à une avance (387 K€) versée au titre des royalties qui seront générées par les ventes de produits CaredX, aux charges et aux loyers des locaux (43 K€), aux abonnements, à la maintenance des laboratoires, aux honoraires, aux cotisations, à la sous-traitance et aux assurances. Elles s'élèvent à 532 K€ au 31 décembre 2014 contre 635 K€ au 31 décembre 2013.

12. CHARGES A ETALER

Au 31 décembre 2014, les charges à étaler dont le solde initial était de K€ 597 sont intégralement constituées des frais d'émission des OCABSA pour K€ 374, amorties sur 5 ans soit la durée de vie des OCABSA. Au 31 décembre 2013, il n'existe pas d'OCABSA.

(en milliers d'euros)	31.12.2014	31.12.2013
Charges à étaler	374	-
Total	374	-
Charges à échéance moins d' 1 an	85	-
Charges à échéance > 1 an et < 5 ans	289	-
Charges à échéance > 5 ans	-	-

13. DISPOSIBILITES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement, la trésorerie, et équivalents de trésorerie se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Valeurs mobilières de placement et créances assimilées	8 032	103
Disponibilités	2 356	2 209
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	10 388	2 313

Au 31 décembre 2014, les valeurs mobilières de placement sont composées de Comptes à Termes pour un montant de K€ 8 000.

Les plus-values nettes réalisées sur les cessions de valeurs mobilières au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 s'élèvent à K€ 3 contre K€ 1 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

La trésorerie de la société n'est investie que dans des fonds dont la liquidité est raisonnablement garantie. Il n'y a aucun risque identifié à ce jour.

14. CAPITAUX PROPRES

14.1. Capital social actuel

Au 31 décembre 2014, le capital social de la société est composé de 67.994.522 actions d'une valeur nominale de € 0,016, toutes de même catégorie.

DIAxonhit - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Au cours de l'exercice 2014, 9.614.962 actions nouvelles ont été émises, dont :

- 2.000.000 actions résultant de l'exercice de 2.000.000 bons d'émission d'actions par la Société Générale dans le cadre du Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Option (PACEO) ;
- 877.222 actions résultant de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital (loi « TEPA ») ;
- 101.223 actions résultant de l'acquisition et l'émission d'actions attribuées gratuitement ;
- 23.123 actions nouvelles issues de l'exercice de 231.230 bons de souscription d'actions émis et attribués gratuitement aux actionnaires le 14 décembre 2012 ;
- 1.512.314 actions résultant de l'amortissement en actions d'obligations convertibles en actions ;
- 5.101.080 actions issues de la conversion en actions de 22 obligations convertibles en actions.

Le Tableau ci-après présente l'évolution du capital social au cours de l'exercice 2014 :

(En Euros)

Date de réalisation de l'opération	Opération	Nombre d'actions émises	Montant nominal de l'augmentation	Prime globale d'émission/ de fusion	Fonds propres levés	Frais imputés sur la prime d'émission	Montant cumulé du capital	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale des actions
<i>1^{er} janvier 2014</i>	<i>Ouverture de l'exercice</i>						<i>934.072,96 €</i>	<i>58.379.560</i>	<i>0,016 €</i>
31 janvier 2014	Exercice de bons de souscription d'actions	45	0,72 €	87,03 €	87,75 €	-	934.073,68 €	58.379.605	0,016 €
5 février 2014	PACEO (quatrième tirage)	500.000	8.000,00 €	407.000,00 €	415.000,00 €	18.714,34 €	942.073,68 €	58.879.605	0,016 €
19 février 2014	PACEO (cinquième tirage)	1.500.000	24.000,00 €	1.386.000,00 €	1.410.000,00 €	59.504,34 €	966.073,68 €	60.379.605	0,016 €
28 février 2014	Exercice de bons de souscription d'actions	7	0,11 €	13,54 €	13,65 €	-	966.073,79 €	60.379.612	0,016 €
18 avril 2014	Acquisition d'actions gratuites	73.723	1.179,57 €	-	1.179,57 €	100,00 €	967.253,36 €	60.453.335	0,016 €
30 avril 2014	Exercice de bons de souscription d'actions	443	7,09 €	856,76 €	863,85 €	-	967.260,45 €	60.453.778	0,016 €
14 mai 2014	Augmentation de capital réservée (Loi TEPA)	877.222	14.035,55 €	678.969,83 €	693.005,38 €	19.325,00 €	981.296,00 €	61.331.000	0,016 €
31 mai 2014	Exercice de bons de souscription d'actions	120	1,92 €	232,08 €	234,00 €	-	981.297,92 €	61.331.120	0,016 €

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Date de réalisation de l'opération	Opération	Nombre d'actions émises	Montant nominal de l'augmentation	Prime globale d'émission/ de fusion	Fonds propres levés	Frais imputés sur la prime d'émission	Montant cumulé du capital	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale des actions
1 ^{er} juillet 2014	Amortissement en actions d'obligations convertibles en actions	195.614	3.129,82 €	121.475,18 €	124.605,00 €	6.515,02 €	984.427,74 €	61.526.734	0,016 €
3 juillet 2014	Conversion en actions d'obligations convertibles en actions	169.898	2.718,37 €	105.506,63 €	108.225,00 €	5.658,59 €	987.146,11 €	61.696.632	0,016 €
24 juillet 2014	Conversion en actions d'obligations convertibles en actions	170.369	2.725,90 €	105.799,15 €	108.525,05 €	5.674,28 €	989.872,02	61.867.001	0,016 €
31 juillet 2014	Exercice de bons de souscription d'actions	127	2,03 €	245,62 €	247,65 €	-	989.874,05 €	61.867.128	0,016 €
1 ^{er} aout 2014	Amortissement en actions d'obligations convertibles en actions	324.915	5.198,64 €	185.526,36 €	190.725,00 €	9.972,14 €	995.072,69 €	62.192.043	0,016 €
31 aout 2014	Exercice de bons de souscription d'actions	20	0,32 €	38,68 €	39,00 €	-	995.073,01 €	62.192.063	0,016 €
1 ^{er} septembre 2014	Amortissement en actions d'obligations convertibles en actions	424.238	6.787,81 €	222.724,69 €	229.512,50 €	12.000,16 €	1.001.860,82 €	62.616.301	0,016 €
15 septembre 2014	Conversion en actions d'obligations convertibles en actions	201.973	3.231,57 €	106.035,93	109.267,50 €	5.713,10 €	1.005.092,38 €	62.818.274	0,016 €
18 septembre 2014	Conversion en actions d'obligations convertibles en actions	202.057	3.232,91 €	106.079,59 €	109.312,50 €	5.715,45 €	1.008.325,30 €	63.020.331	0,016 €
22 septembre 2014	Conversion en actions d'obligations convertibles en actions	202.168	3.234,69 €	106.137,81 €	109.372,50 €	5.718,59 €	1.011.559,98 €	63.222.499	0,016 €

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Date de réalisation de l'opération	Opération	Nombre d'actions émises	Montant nominal de l'augmentation	Prime globale d'émission/ de fusion	Fonds propres levés	Frais imputés sur la prime d'émission	Montant cumulé du capital	Nombre cumulé d'actions	Valeur nominale des actions
1 ^{er} octobre 2014	Amortissement en actions d'obligations convertibles en actions	247.903	3.966,45 €	130.396,05 €	134.362,50 €	7.025,20 €	1.015.526,43 €	63.470.402	0,016 €
3 novembre 2014	Amortissement en actions d'obligations convertibles en actions	298.200	4.771,20 €	129.716,30 €	134.487,50 €	7.031,74 €	1.020.297,63 €	63.768.602	0,016 €
12 novembre 2014	Conversion en actions d'obligations convertibles en actions	243.981	3.903,70 €	106.131,30 €	110.035,00 €	5.753,23 €	1.024.201,33 €	64.012.583	0,016 €
14 novembre 2014	Conversion en actions d'obligations convertibles en actions	244.047	3.904,75 €	106.160,25 €	110.065,00 €	5.754,79 €	1.028.106,08 €	64.256.630	0,016 €
18 novembre 2014	Conversion en actions d'obligations convertibles en actions	488.360	7.813,76 €	212.436,24 €	220.250,00 €	11.515,86 €	1.035.919,84 €	64.744.990	0,016 €
27 novembre 2014	Conversion en actions d'obligations convertibles en actions	3.178.227	50.851,63 €	1.382.528,37 €	1.433.380,00 €	74.944,87 €	1.086.771,47 €	67.923.217	0,016 €
30 novembre 2014	Exercice de bons de souscription d'actions	2.722	43,55 €	5.264,35 €	5.307,90 €	-	1.086.815,02 €	67.925.939	0,016 €
1 ^{er} décembre 2014	Amortissement en actions d'obligations convertibles en actions	21.444	343,10 €	11.256,90 €	11.600,00 €	606,51 €	1.087.158,13 €	67.947.383	0,016 €
14 décembre 2014	Exercice de bons de souscription d'actions	19.639	314,22 €	37.981,83 €	38.296,05 €	-	1.087.472,35 €	67.967.022	0,016 €
31 décembre 2014	Acquisition d'actions gratuites	27.500	440,00 €	-	-	-	1.087.912,35 €	67.994.522	0,016 €
31 décembre 2014	<i>Clôture de l'exercice au 31 décembre 2014</i>						1.087.912,35 €	67.994.522	0,016 €

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

14.2. Capital potentiel

Au 31 décembre 2014, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises est de 27.081.625 actions correspondant à :

- la levée des options de souscription d'actions attribuées : 723.957 actions ;
- l'acquisition des actions gratuites non encore acquises : 644.874 actions ;
- l'exercice de bons de souscription d'actions attribués aux membres du conseil de surveillance : 168.826 actions ;
- l'exercice de bons de souscription d'actions attribués à la société CareDx : 1.101.100 actions¹ ;
- l'amortissement des obligations convertibles en actions émises le 18 juin 2014 : 11.761.016 actions² ;
- l'exercice des bons de souscription d'actions attachées aux obligations convertibles en actions : 12.681.852.

L'exercice de bons d'émission d'actions attribués à la Société Générale (PACEO) étant à l'initiative de la Société la dilution potentielle en résultant (3.375.000 actions) est exclue du calcul ci-dessus.

Au 31 décembre 2014, le capital à émettre potentiellement représente environ 39,83 % du capital social de la société sur la base du nombre d'actions existantes à cette même date.

14.2.1 Options de souscription d'actions

Au 31 décembre 2014, la société a octroyé des options de souscription d'actions dans le cadre des autorisations successives votées par les actionnaires.

Libellé du plan	Date de l'octroi	Prix exercice du plan (€)	Délai fiscal	Date échéance du plan	Nombre options attribuées initialement	Nombre options radiées	Nombre options exercées	Solde options	Nombre d'options non encore acquises	Nombre d'options exerciables
Plan 1998	27/01/99	0,016	27/01/04	27/01/09	238.000	-109.000	-129.000	0	0	0
Plan 2000	09/05/00	1,25	09/05/04	09/05/10	441.000	-84.000	-357.000	0	0	0
Plan 2000	08/01/01	4,30	08/01/05	08/01/11	60.000	-56.500	-3.500	0	0	0
Plan 2000	29/03/01	4,30	29/03/05	29/03/11	189.000	-131.350	-57.650	0	0	0
Plan 2000	05/03/02	3,75	05/03/06	05/03/12	308.900	-136.700	-172.200	0	0	0
Plan 2000	09/07/02	3,75	09/07/06	09/07/12	54.900	-12.600	-42.300	0	0	0
Plan 2001	03/12/02	3,75	03/12/06	03/12/12	77.000	-34.500	-42.500	0	0	0
Plan 2001	31/03/03	3,75	31/03/07	31/03/13	201.300	-131.140	-70.160	0	0	0
Plan 2001	05/12/03	3,75	05/12/07	05/12/13	15.000	-12.200	-800	0	0	0
Plan 2001	31/03/04	3,75	31/03/08	31/03/14	252.392	-205.702	-46.690	0	0	0
Plan 2005	17/11/05	2,89	17/11/09	17/11/15	21.000	0	0	21.000	0	21.000
Plan 2005	09/03/06	6,11	09/03/10	09/03/16	5.298	-2.700	0	2.598	0	2.598
Plan 2005	09/01/07	7,73	09/01/11	09/01/17	15.000	-15.000	0	0	0	0
Plan 2005	02/03/07	7,58	02/03/11	02/03/17	51.792	-28.842	0	22.950	0	22.950
Plan 2005	22/06/07	8,70	22/06/11	22/06/17	12.000	-12.000	0	0	0	0
Plan 2005	13/12/07	5,04	13/12/11	13/12/17	12.000	-12.000	0	0	0	0
Plan 2005	18/03/08	3,15	18/03/12	19/03/18	80.100	-55.500	0	24.600	0	24.600
Plan 2005	19/05/08	4,87	19/05/12	20/05/18	2.790	-2.130	0	660	0	660
Plan 2008	03/07/08	4,87	04/07/12	05/07/18	60.000	0	0	60.000	0	60.000
Plan 2009	01/04/09	2,60	01/04/13	02/04/19	79.900	-51.900	0	28.000	0	28.000
Plan 2010	22/02/10	3,22	22/02/14	23/02/20	35.000	0	0	35.000	0	35.000
Plan 2010	18/03/10	3,34	18/03/14	19/03/20	105.000	-14.500	0	90.500	0	90.500
Plan 2010	14/05/10	3,10	14/05/14	14/05/20	31.000	0	0	31.000	0	31.000
Plan 2011	15/03/11	2,45	15/03/15	16/03/21	140.931	-71.061	0	69.870	0	69.870
Plan 2011	24/05/11	2,01	24/05/15	25/05/21	55.000	-25.000	0	30.000	0	30.000
Plan 2012	18/04/12	1,31	18/04/16	19/04/22	171.865	-33.355	0	138.510	46.188	92.322
Plan 2013	04/04/13	0,88	04/04/17	05/04/23	169.269	0	0	169.269	112.852	56.417
		1.883.437			-1.237.680	-921.800	723.957	159.040	564.917	

¹ Ce nombre d'actions théorique est donné à titre indicatif, dans l'hypothèse d'un cours de bourse des actions au moment de l'exercice des bons de souscription d'actions de € 0,59, ce qui correspond au cours de clôture de la séance du 31 décembre 2014.

² Ce nombre d'actions théorique est donné à titre indicatif, dans l'hypothèse d'un cours de bourse des actions au moment de l'amortissement des obligations convertibles en actions de € 0,59, ce qui correspond au cours de clôture de la séance du 31 décembre 2014. En tout état de cause, la conversion d'une OCA 2014 donnerait droit à 118.681 actions, soit une émission maximale de 11.761.016 actions nouvelles dans l'hypothèse où toutes les OCA 2014 seraient converties.

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

14.2.2 Actions gratuites

Dans le cadre des autorisations votées par les actionnaires, le Directoire de la société a attribué gratuitement un nombre total de 1.739.079 actions.

Conformément à la loi, l'attribution des actions à leurs bénéficiaires est définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans à compter de leur date d'attribution et la période de conservation est également de deux ans à compter de l'attribution définitive. Les attributions gratuites d'actions sont le cas échéant conditionnées à l'atteinte d'objectifs individuels définis dans les critères d'acquisition pour chaque bénéficiaire.

Compte tenu de la réalisation des critères d'acquisition, le nombre total d'actions définitivement acquises à l'issue de la période de deux ans est de 566.248. 644.874 actions non encore acquises sont susceptibles d'être émises et 527.957 ont été annulées, les critères d'acquisition n'ayant pas été atteints.

Date de l'assemblée ayant autorisé	Date d'attribution	Date d'acquisition	Date de cessibilité	Nombre de droits attribués	Nombre de droits annulés	Solde de droits	Nombre d'actions acquises
09/09/05	17/11/05	19/11/07	17/11/09	240.000	-13.600	0	226.400
09/09/05	09/03/06	10/03/08	09/03/10	176.900	-82.500	0	94.400
09/09/05	18/12/06	18/12/08	18/12/10	123.000	-100.000	0	23.000
09/09/05	02/03/07	02/03/09	02/03/11	32.300	-16.800	0	15.500
09/09/05	22/06/07	22/06/09	22/06/11	13.000	-11.000	0	2.000
09/09/05	13/12/07	14/12/09	13/12/11	3.000	0	0	3.000
09/09/05	18/03/08	18/03/10	18/03/12	110.500	-77.500	0	33.000
09/09/05	19/05/08	19/05/10	19/05/12	13.750	-3.450	0	10.300
09/09/05	19/05/08	19/05/10	19/05/12	200	-200	0	0
23/05/08	04/07/08	04/07/10	04/07/12	40.000	-20.000	0	20.000
23/05/08	01/04/09	01/04/11	01/04/13	36.525	-16.700	0	19.825
23/05/08	22/02/10	22/02/12	22/02/14	30.000	-30.000	0	0
23/05/08	18/03/10	18/03/12	18/03/14	81.600	-69.500	0	12.100
10/05/10	15/03/11	15/03/13	15/03/15	3.000	0	0	3.000
10/05/10	24/05/11	24/05/13	24/05/15	65.000	-35.000	0	30.000
10/05/10	28/07/11	28/07/13	28/07/15	30.000	-30.000	0	0
10/05/10	18/04/12	18/04/14	18/04/16	85.909	-12.186	0	72.723
02/05/12	04/04/13	04/04/15	04/04/17	361.935	9.521	352.414	0
02/05/12	02/01/14	02/01/16	02/01/18	35.000	0	35.000	0
02/05/12	04/02/14	04/02/16	04/02/18	257.460	0	257.460	0
1.739.079				-527.957	644.874	566.248	

14.2.3 Bons d'émission d'actions à Société Générale (PACEO)

Le 14 janvier 2013, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution à Société Générale de 6.875.000 bons d'émission d'actions (BEA) dans le cadre du Programme d'Augmentation de Capital par Exercice d'Option (PACEO).

Les principales caractéristiques des BEA sont les suivantes :

- prix d'exercice : 92% de la moyenne, pondérée par les volumes, des cours des actions ordinaires de la société sur le marché NYSE Alternext à Paris sur la période des 3 dernières séances de bourse (arrondi à la deuxième décimale inférieure) suivant la réception par la Société Générale d'une demande de tirage ;
- parité d'exercice : l'exercice de 1 BEA donnera droit à une 1 action nouvelle ;
- période d'exercice : du 14 janvier 2013 au 14 janvier 2016.

Le 22 janvier 2013, la société a émis 500.000 actions nouvelles ordinaires, résultant de l'exercice de 500.000 BEA émis dans le cadre du PACEO, au prix de souscription de € 0,94 par action, soit un montant total levé de € 470.000 (dont € 8.000 de valeur nominale et € 462.000 de prime d'émission).

Le 10 juin 2013, la société a émis 500.000 actions nouvelles ordinaires, résultant de l'exercice de 500.000 BEA émis dans le cadre du PACEO, au prix de souscription de € 0,65 par action, soit un montant total levé de € 325.000 (dont € 8.000,00 de valeur nominale et € 317.000 de prime d'émission).

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Le 16 juillet 2013, la société a émis 500.000 actions nouvelles ordinaires, résultant de l'exercice de 500.000 BEA émis dans le cadre du PACEO, au prix de souscription de € 0,61 par action, soit un montant total levé de € 305.000 (dont € 8.000 de valeur nominale et € 297.000 de prime d'émission).

Le 5 février 2014, la société a émis 500.000 actions nouvelles ordinaires, résultant de l'exercice de 500.000 BEA émis dans le cadre du PACEO, au prix de souscription de € 0,83 par action, soit un montant total levé de € 415.000 (dont € 8.000 de valeur nominale et € 407.000 de prime d'émission).

Le 19 février 2014, la société a émis 1.500.000 actions nouvelles ordinaires, résultant de l'exercice de 1.500.000 BEA émis dans le cadre du PACEO, au prix de souscription de € 0,94 par action, soit un montant total levé de € 1.410.000 (dont € 24.000,00 de valeur nominale et € 1.386.000 de prime d'émission).

Au 31 décembre 2014, il reste en circulation 3.375.000 BEA donnant droit à l'émission de 3.375.000 actions nouvelles.

14.2.4 Bons de souscription d'actions aux membres du Conseil de surveillance

BSA 2011

Le 4 février 2011, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution gratuite aux membres du Conseil de surveillance de 90.906 bons de souscription d'actions (BSA 2011), 1 bon permettant de souscrire 1 action nouvelle au prix de € 2,28.

Les principales caractéristiques des BSA 2011 sont les suivantes :

- prix d'exercice : € 2,28 ;
- parité d'exercice : l'exercice de 1 bon permet de souscrire 1 action nouvelle ;
- période d'exercice : du 4 février 2011 au 4 février 2016.

Au 31 décembre 2014, aucun des BSA 2011 émis le 4 février 2011 n'a été exercé par les bénéficiaires.

BSA 2012

Le 18 avril 2012, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution gratuite aux membres du Conseil de surveillance de 77.920 bons de souscription d'actions (BSA 2012), 1 bon permettant de souscrire 1 action nouvelle au prix de € 1,86.

Les principales caractéristiques des BSA 2012 sont les suivantes :

- prix d'exercice : € 1,86 ;
- parité d'exercice : l'exercice de 1 bon permet de souscrire 1 action nouvelle ;
- période d'exercice : du 18 avril 2012 au 18 avril 2017.

Au 31 décembre 2014, aucun des BSA 2012 émis le 18 avril 2012 n'a été exercé par les bénéficiaires.

Au 31 décembre 2014, il reste en circulation 168.826 bons de souscription d'actions attribués aux membres du conseil de surveillance (90.906 BSA 2011 et 77.920 BSA 2012) pouvant donner droit à l'émission de 168.826 actions nouvelles.

14.2.5 Bons de souscription d'actions attribués aux actionnaires de la société

Le 14 décembre 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société a procédé à l'émission et l'attribution gratuite aux actionnaires de la société de 42.552.654 bons de souscription d'actions (BSA Actionnaires) à raison de 10 bons permettant de souscrire 1 action nouvelle au prix de € 1,95.

Les principales caractéristiques des BSA Actionnaires sont les suivantes :

prix d'émission : gratuit ;

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

prix d'exercice : € 1,95 ;

parité d'exercice : l'exercice de 10 bons permet de souscrire une 1 action nouvelle au prix de € 1,95 ;

période d'exercice : du 19 décembre 2012 au 14 décembre 2014.

Au cours de la période allant du 14 décembre 2012 au 31 décembre 2013, il a été émis et délivré 23.549 actions nouvelles résultant de l'exercice par leurs titulaires de 235.490 BSA Actionnaires donnant droit à 23.549 actions au prix d'exercice de € 1,95 par action, soit un montant total de fonds levés de € 45.920,55 (dont € 376,78 de valeur nominale et € 45.543,77 de prime d'émission).

Au cours de la période allant du 1er janvier 2014 au 14 décembre 2014, il a été émis et délivré 23.123 actions nouvelles résultant de l'exercice par leurs titulaires de 231.230 BSA Actionnaires donnant droit à 23.123 actions au prix d'exercice de € 1,95 par action, soit un montant total de fonds levés de € 45.089,85 (dont € 369,97 de valeur nominale et € 44.719,88 de prime d'émission).

Le 14 décembre 2014, en conséquence de l'arrivée à échéance de la période d'exercice des BSA Actionnaires, le Directoire a constaté la caducité des 42.085.934 BSA Actionnaires restant en circulation à cette date.

14.2.6 Bons de souscription d'actions attribués à la société CareDx

Le 20 juin 2013, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution à la société CareDx de 2.075 bons de souscription d'actions (BSA CareDx).

Les principales caractéristiques des BSA CareDx sont les suivantes :

- prix d'émission : gratuit ;
- parité d'exercice : chaque BSA CareDx donne le droit de souscrire pour un prix global d'exercice de € 500 un nombre d'actions égal à la contre-valeur de € 500 d'actions Diaxonhit ; cette contre-valeur est calculée sur la base de la moyenne pondérée par le volumes des cours de l'action de la société sur le marché NYSE Alternext à Paris pendant les 20 séances de bourse précédant la décision d'exercice des BSA CareDx ;
- période d'exercice : exerçable dès leur émission et pendant 10 ans à compter de leur émission ;
- les BSA CareDx sont inaccessibles.

Le 21 juin 2013, il a été émis et délivré 533.200 actions nouvelles résultant de l'exercice par la société CareDx de 775 BSA CareDx donnant droit à 533.200 actions au prix d'exercice de € 0,7258 par action, soit un montant total de fonds levés de € 386.996,56 (dont € 8.531,20 de valeur nominale et € 378.465,36 de prime d'émission).

Au 31 décembre 2014, il reste en circulation 1.300 BSA CareDX et à titre indicatif, dans l'hypothèse où la contre-valeur obtenue serait de € 0,59, ce qui correspond au cours de clôture de la séance du 31 décembre 2014, un bon de souscription d'actions donnerait droit à 847 actions, soit un montant théorique de 1.101.100 actions potentiellement émises si tous les bons de souscription d'actions, encore en circulation, étaient exercés à ce prix.

14.2.7 OCABSA 2014

La société a émis le 18 juin 2014, 93 obligations convertibles en actions (« OCA 2014 ») assorties de bons de souscription d'actions (« BSA 2014 »), (les OCA 2014 et BSA 2014 ensemble, les « OCABSA 2014 »), pour une valeur nominale unitaire de € 108.000 représentant un montant total d'emprunt de € 10.044.000.

OCA 2014

Les principales caractéristiques des OCA 2014 sont les suivantes :

- montant total de l'émission : € 10.044.000 ;
- valeur nominale : € 108.000 ;
- nombre d'OCA 2014 : 93 ;
- prix de conversion : € 0,91 ;
- nombre d'actions remises sur conversion d'une OCA 2014 : 118.681 (sous réserve d'ajustements) soit une émission maximale de 11.037.033 actions nouvelles dans l'hypothèse où toutes les OCA 2014 seraient converties ;
- maturité : 5 ans ;

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

- amortissement anticipé : 36 mensualités de 3.000 € par OCA 2014 (sauf report à l'initiative du porteur) celles-ci étant remboursées, au gré de la Société :
 - o soit en numéraire, ou,
 - o soit en actions selon une parité déterminée sur la base d'un prix d'émission égal à 85% du Cours de Référence applicable le premier jour de bourse de chaque mois. Le « Cours de Référence » est défini comme le plus bas entre (i) la moyenne arithmétique des cours de bourse moyens pondérés par les volumes constatés pendant les dix séances de bourse précédant la date applicable et (ii) le cours de bourse moyen pondéré par les volumes précédant la date applicable ;
- coupon : 5 % par an, payable mensuellement, soit en numéraire soit en actions.

Au cours de l'exercice 2014, il a été émis et délivré 1.512.314 actions nouvelles résultant de l'amortissement des OCA 2014 au titre de la première à la sixième mensualité, par leurs titulaires à un prix d'exercice calculé selon les modalités décrites ci-dessus, soit un montant total d'émission de € 825.293,50 (dont € 24.197,02 de valeur nominale et € 801.095,48 de prime d'émission)

Au cours de l'exercice 2014, il a été émis et délivré 5.101.080 actions nouvelles résultant de la conversion de 22 OCA 2014 par leurs titulaires à un prix d'exercice calculé selon les modalités décrites ci-dessus, soit un montant total d'émission de € 2.418.432,50 (dont € 81.616,28 de valeur nominale et € 2.336.815,22 de prime d'émission)

Au 31 décembre 2014, à la suite des conversions et amortissements décrits ci-dessus, il restait en circulation 71 OCA 2014 et le montant d'emprunt, en principal, restant dû à cette date s'élevait à € 6.939.000.

- 22 OCA ont été intégralement converties générant une augmentation de capital de M€ 2,4 sur laquelle K€ 131 de charges à étaler ont été imputées en diminution de la prime d'émission
- 54 OCA ont été partiellement amorties générant une augmentation de capital de M€ 0,7, sur laquelle K€ 42 de charges à étaler ont été imputées en diminution de la prime d'émission

Au 31 décembre 2014 et à titre indicatif, dans l'hypothèse où l'emprunt obligataire serait totalement amorti en actions au prix unitaire de € 0,59, ce qui correspond au cours de clôture de la séance du 31 décembre 2014, l'amortissement donnerait lieu à l'émission de 11.761.016 actions.

BSA 2014

Les principales caractéristiques des BSA 2014 sont les suivantes :

- nombre de BSA 2014 attachés à chaque OCA 2014 : 136.364 ;
- prix d'exercice : € 0,95 ;
- parité d'exercice : 1 BSA 2014 donnera initialement le droit de souscrire 1 action nouvelle ;
- durée d'exercice : 5 ans.

Au 31 décembre 2014, aucun BSA 2014 n'a été exercé par les bénéficiaires et, à cette date, il reste en circulation 12.681.852 BSA 2014 pouvant donner droit à l'émission de 12.681.852 actions nouvelles.

14.2.8 Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité, reprenant l'ancien contrat existant, a été mis en place le 2 septembre 2013 avec la société de bourse Gilbert Dupont. Les actions rachetées sont comptabilisées en diminution des capitaux propres. La trésorerie disponible est comptabilisée en immobilisations financières.

Au 31 décembre 2014, le compte de liquidité comprend 88.967 titres Diaxonhit et K€ 77 de trésorerie disponible.

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

15. AUTRES FONDS PROPRES

15.1. OCABSA

Cf Note 14.2.7

15.2. Avances conditionnées

La Société a perçu des avances conditionnées de BPIfrance, organisme public accordant des financements aux entreprises françaises de recherche et développement. Le remboursement de ces avances est conditionné par le succès commercial et/ou technique des projets de recherche auxquels elles se rapportent et déclenché par le dépassement de seuils de chiffre d'affaires définis dans les contrats de financement. Sur l'exercice 2014, la société a encaissé un premier versement d'un montant de K€ 100 au titre de l'avance octroyée par BPI France dans le cadre de sa participation au consortium de recherche mené par InnaVirVax dans le cadre du projet PROTHEVIH et financé sous l'égide du programme « Innovation Stratégique Industrielle » (Cf Note 3.2).

16. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les mouvements ayant affecté la provision pour risques et charges sont résumés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	Réf.	Solde au 31/12/2013	Dotation de l'exercice 2014	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31/12/2014
Ecart de conversion actif.....	(a)	1 771	266		774	1 263
Provision pour litiges sociaux...	(b)	121	113			234
Autre provision pour risques...		30		30		
PROVISION POUR RISQUES		1 922	379	30	774	1 497
Provision pour retraite	(c)	341	233	50		524
PROVISION POUR CHARGES		341	233	50		524
TOTAL DES PROVISIONS		2 263	612	80	774	2 022

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2013	Dotation de l'exercice 2014	Reprise	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31/12/2014
Résultat d'exploitation		346	80		
Résultat financier		266		774	

(a) La diminution de la provision pour perte de change de K€ 508 correspond à l'évolution du taux de change EUR/USD.

(b) Au 31 décembre 2014, un nouveau litige prud'homal est en cours et fait l'objet d'une provision d'un montant de K€ 113 ce qui porte la provision totale à K€ 234.

DIAxonhit - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

(c) Conformément aux dispositions de la loi française, Diaxonhit verse des contributions à des organismes au titre des engagements de retraite de ses salariés. La législation prévoit également le versement aux salariés d'une indemnité de départ en retraite déterminée en fonction d'un nombre d'années de service et de la rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Le montant de dotation pour Indemnités de fin de carrière s'élève à 233 K€ au 31 décembre 2014. Le taux d'actualisation de la PIDR s'établit à 1,50%.

17. DETTES FINANCIERES

(en milliers d'euros)	31-déc.-14	31-déc.-13
Emprunts bancaires	1 227	1 547
Intérêts courus sur emprunt	62	6
Emprunt et dettes financières groupes.....	2945	2529
Total	4 234	4 082
<i>Dettes à échéances moins d'1 an</i>	<i>3 332</i>	<i>2 685</i>
<i>Dettes à échéances > 1 an et < 5 ans</i>	<i>902</i>	<i>1 397</i>
<i>Dettes à échéances à plus de 5 ans</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

18. DETTES DIVERSES

Dettes diverses (en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	1 437	1 435
Fournisseurs	704	581
Fournisseurs, factures non parvenues	733	854
Dettes fiscales et sociales	1 528	1 727
Personnel	607	663
Organismes sociaux	497	585
Etat	424	480
Autres dettes	10	0
Total	2 975	3 162

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014

Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

19. DETAIL DES CHARGES A PAYER

(en milliers d'euros)

Charges à payer	31/12/2014	31/12/2013
Fournisseurs, factures non parvenues (inclus dans les dettes fournisseurs et comptes rattachés)	733	854
Charges à payer (incluses dans Dettes fiscales et sociales)	877	1029
Dettes pour congés payés	208	229
Dettes pour primes	395	333
Etat charges à payer	12	102
Dettes sociales	262	365
Total	1 610	1 883

20. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance s'élèvent à K€ 276 au 31 décembre 2014 contre K€ 1 055 au 31 décembre 2013 et correspondent aux subventions perçues avant le 31 décembre 2014, pour des travaux de recherche et développement dont la réalisation est prévue au cours de l'exercice 2015.

21. PRODUITS D'EXPLOITATION

Au cours de l'exercice 2014, la Société a généré un montant total de produits d'exploitation de K€ 4 657, détaillé de la façon suivante :

- Produits de recherche et développement : K€ 2 734
- Subvention de recherche et développement : K€ 427
- Transfert de charges : K€ 1 238
- Autres produits : K€ 258

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

22. CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

En milliers d'euros	Notes	31/12/2014	31/12/2013
Produits financiers		2 474	373
Produits financiers de participation	(a)	1 307	0
Autres intérêts et produits assimilés	(b)	208	204
Définitions positives de change	(c)	163	17
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		3	0
Produits financiers de participation		0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges		794	152
Charges financières		1 241	586
Dotations financières aux amortissements et provisions	(d)	926	401
Définitions négatives de change		48	185
Intérêts et charges assimilés		268	0
Total		1 233	-213

- (a) Les produits de participations correspondent aux dividendes versés par la filiale InGen.
- (b) Produits d'intérêts comptabilisés du fait de l'avance en compte courant consentie par Diaxonhit à sa filiale américaine et des comptes à terme clôturés au cours de l'exercice
- (c) Définitions positives et négatives de change, réalisées sur l'exercice, provenant essentiellement des flux en dollars avec Allergan et avec la filiale Exonhit Therapeutics Inc.
- (d) Le montant comprend essentiellement la dotation de la provision pour perte de change latente au 31 décembre 2014 et la provision pour dépréciation de la créance rattachée à la filiale américaine.

23. IMPOTS SUR LES SOCIETES

Le produit d'impôt comptabilisé au 31 décembre 2014 représente un montant de 1 829 K€ composé de 898 K€ de Crédit Impôt Recherche et de 931 K€ de produit d'intégration fiscale.

La Société a signé une convention d'intégration fiscale sur l'exercice avec l'entité InGen S.A. prenant effet au 1er janvier 2013 dont elle est la tête de groupe, les principales modalités de cette convention sont :

- Les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées sont déterminées comme si ces sociétés n'étaient pas membre du groupe intégré,
- Les économies d'impôt constatées au niveau du groupe intégré à raison des déficits fiscaux transmis par les filiales et des corrections réalisées pour la détermination du résultat d'ensemble, sont conservées chez la société mère.
- La société mère enregistre directement dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et la charge d'impôt comptabilisée par les filiales bénéficiaires.

La société a comptabilisé un produit d'impôt de 931 K€ relatif à l'économie d'impôt générée par l'intégration fiscale. En l'absence de cette convention d'intégration, l'impôt théorique de la Société aurait été nul.

La loi de finances pour 2004 stipule que les déficits ordinaires restant à reporter à la clôture de l'exercice précédent le premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2004 sont reportables sans limitation de durée.

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

La situation fiscale latente de la Société s'analyse essentiellement au regard des éléments suivants :

Nature - En milliers d'euros	Montants
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 1999	1 199
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2000	2 941
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2001	5 084
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2002	10 632
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2003	8 018
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2004	13 003
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2005	4 980
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2006	4 611
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2007	7 712
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2008	7 981
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2009	10 166
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2010	8 639
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2011	8 448
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2012	7 372
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2013	6 575
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2014	6 336
Total déficits ordinaires	113 697

24. TRANSACTIONS AVEC LES FILIALES ET PARTIES LIEES

Le montant des avances consenti par Diaxonhit à ses filiales Exonhit Therapeutics, Inc. et Gamma s'élèvent respectivement à K€ 6 300 et K€ 217 au 31 décembre 2014 et sont comptabilisées à l'actif du bilan en immobilisations financières. L'avance vis-à-vis de la filiale Exonhit Therapeutics, Inc. fait l'objet d'une provision pour dépréciation de K€ 4 010 au 31 décembre 2014.

Au 31 décembre 2014, la Société a comptabilisé une dette de K€ 2 748 vis-à-vis de sa filiale Exonhit Inc. et de K€ 197 vis-à-vis de sa filiale InGen.

Les opérations conclues avec des parties liées au cours de l'exercice ont toutes été réalisées à des conditions de marché normales.

Les rémunérations allouées aux membres du Directoire de la Société se sont élevées à K€ 610 au cours de l'exercice 2014, contre K€ 635 en 2013. Une somme de K€ 128 a été provisionnée dans les comptes 2014 au titre des jetons de présence de l'année 2013 pour les membres du Conseil de Surveillance, contre K€ 135 l'année précédente.

Une convention de conseil et d'assistance a été conclue avec la société JPH. Dans le cadre de celle-ci, la société JPH a facturé un montant de K€ 14 TTC à la société au titre de l'exercice 2014.

25. EFFECTIFS

L'effectif moyen de Diaxonhit s'élève respectivement sur les exercices 2014 et 2013 à 38 et 47 personnes.

DIAXONHIT - NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS 2014
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

26. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Une synthèse des obligations contractuelles et des engagements commerciaux de la Société au 31 décembre 2014 est présentée dans les tableaux suivants :

Engagements donnés (en milliers d'euros)	Réf.	Total	Paiements dus à moins d'un an	Paiements dus de un à cinq ans	Paiements dus à plus de cinq ans
Obligations en matière de locations simples	(a)	607	318	289	-
<i>Locations immobilières</i>		<i>397</i>	<i>255</i>	<i>142</i>	-
<i>Locations de véhicules</i>		<i>194</i>	<i>58</i>	<i>136</i>	-
<i>Location de photocopieurs</i>		<i>15</i>	<i>5</i>	<i>11</i>	-
Total		607	318	289	-

Engagements reçus (en milliers d'euros)	Réf.	Total	Engagements à moins d'un an	Engagements de un à cinq ans	Engagements à plus de cinq ans
Garanties	(b)	33		33	-
Garanties reçues dans le cadre de l'acquisition du groupe InGen Biosciences	(c)	90	90	-	-
<i>Garantie octroyée par les Garants tels que définis dans le contrat d'acquisition des titres InGen Biosciences</i>		<i>90</i>	<i>90</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Total		123	90	33	-

- (a) Il s'agit des obligations de la société en matière de location de longue durée de véhicules, de location immobilière, de location de matériel et de location de photocopieurs.
- (b) Dans le cadre de ses activités courantes, la société accorde certaines garanties dont la plus significative au 31 décembre 2014 est la suivante :
 - 1,365 SICAV ayant une valeur d'origine de K€ 33 (K€ 32 au 31 décembre 2013), ont été nanties en faveur de l'organisme bailleur du siège social du Groupe boulevard Masséna à Paris.

- (c) Dans le cadre du contrat d'acquisition d'InGen Biosciences, Diaxonhit a obtenu une garantie de passif qui se matérialise par une garantie donnée par les Garants de l'opération, personnes physiques, faisant partie des organes de direction du groupe acquis, sous forme de montant en numéraire sous séquestre de K€ 180 dont 50% ont été libéré au 31 Aout 2013.

Dans le cadre de l'acquisition de la marque TQS au cours de l'exercice 2011, la société a souscrit un emprunt de K€ 1 333 auprès de l'établissement bancaire HSBC. La société a nanti la marque TQS en garantie de cet emprunt. Au 31 décembre 2014 le montant résiduel de ce dernier était de K€ 728.

27. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION

Au titre du droit individuel à la formation, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est de 3 535 heures au 31 décembre 2014.

Au cours de l'année 2014, 50 heures ont fait l'objet d'une demande de la part des salariés. Conformément aux principes comptables décrits au paragraphe 2.16, la Société n'a pas constaté de provisions à ce titre dans les comptes au 31 décembre 2014.

Le Droit Individuel à la Formation (DIF) a été institué par la loi du 4 mai 2004.

A compter du 1^{er} janvier 2015, le Compte Professionnel de Formation (CPF) va se substituer au DIF. Les heures de DIF acquises au 31 décembre 2014 devront être utilisées avant le 31 décembre 2020 de la même façon que s'il s'agissait d'heures acquises dans le cadre du CPF.

28. FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Société détient à hauteur de 100% :

- La société Exonhit Inc, localisée au 217 Perry Parkway, Gaithersburg, Etats-Unis. Au titre de l'exercice 2014, la société Exonhit Inc a réalisé une perte de KUSD 248. Au 31 décembre 2014, les capitaux propres de cette filiale s'élèvent à KUSD (4 868) et son chiffre d'affaires à K USD 221. Le montant des titres détenus est de K€ 6 262 en valeur brute, intégralement dépréciés.
- La société InGen S.A., 17 Avenue du Parc, 91380 Chilly-Mazarin, France. Au titre de l'exercice 2014, la société a réalisé un bénéfice de K€ 1 787. Les capitaux propres de cette filiale s'élèvent à K€ 4 946 au 31 décembre 2014 et son chiffre d'affaires à K€ 27 842. Le montant des titres détenus en valeur brute et en valeur nette est de K€ 5 031.
- La société Gamma S.A., 17-19 voie de l'air pur 4052 Beaufays, Belgique. Au titre de l'exercice 2014, la société a réalisé un bénéfice de K€ 22. Les capitaux propres de cette filiale s'élèvent à K€ 50 au 31 décembre 2014 et son chiffre d'affaires à K€ 525. Le montant des titres détenus en valeur brute et en valeur nette est de K€ 305.

29. ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDÉS

La Société établit des comptes consolidés préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et les règles et méthodes relatives aux comptes consolidés (règlement 99-02 du Comité de la Réglementation comptable).

Les comptes consolidés comprennent en intégration globale les comptes de la maison mère Diaxonhit et de ses filiales : InGen en France, GAMMA en Belgique et Exonhit Therapeutics, Inc aux Etats Unis.

30. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

30.1. Les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg seront le Laboratoire Central Européen pour la réalisation des tests Allomap® de CareDx® pour les transplantés cardiaques

Le 12 janvier 2015 la société a conclu un accord de service avec les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg (HUS) pour la réalisation des tests AlloMap® de CareDx, Inc. dans un espace dédié qui en sera le Laboratoire Central Européen.

Les échantillons de sang de patients collectés dans les centres de transplantation cardiaque en Europe seront expédiés au laboratoire de Strasbourg où la procédure de test AlloMap sera effectuée. Les résultats des tests seront ensuite renvoyés directement de ce laboratoire central aux cliniciens, principalement aux cardiologues et chirurgiens cardiaques. La société fournira le laboratoire central de Strasbourg en plaques spécifiques AlloMap et en réactifs de contrôle, tous deux fabriqués par CareDx, Diaxonhit fournira également aux centres de transplantation cardiaque européens un kit pour faciliter la préparation des échantillons de sang et leur expédition.